

50% des conducteurs sous garantie se savent libres du choix du réparateur!

jeudi, 29 mars 2012

Il aura donc fallu... 10 ans pour que cette règle fixée par le règlement d'exemption européen 1400/2002 atteigne la conscience de plus de la moitié des automobilistes concernés. De toute évidence, il s'agit là de l'effet direct de la communication massive des grandes enseignes qui, depuis à peine trois ans, se sont mises à «la révision constructeur sans perte de garantie» et l'ont fait savoir...

Si elle a été lente à émerger, cette prise de conscience progresse en revanche très vite. En septembre dernier, dans le cadre d'une [réunion presse de Bendix](#) où il intervenait, Eric Devos, patron du même GIPA, soulignait que les consommateurs-automobilistes "sous garantie" étaient 66% en 2010 à se croire prisonniers des réseaux constructeurs...

A ce rythme, les réseaux constructeurs n'auront bientôt plus que le contrat d'entretien pour "verrouiller" les clients de véhicules récents. Ils ont d'ailleurs commencé à exploiter ce dernier filon...

© Apres-Vente-Auto.com © Reproduction interdite